

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

9 octobre 2014

---

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2014 À 2019 - (N° 2245)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 22

présenté par

M. de Courson, M. Jean-Christophe Lagarde et M. Philippe Vigier

**ARTICLE 30**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le Gouvernement, dont la politique économique et financière est en échec depuis deux ans et demi, a abandonné tous les objectifs qu'il s'était fixés à travers la loi de programmation des finances publiques pour les années 2012 à 2017.

Il est inacceptable qu'il fixe aujourd'hui de nouveaux objectifs, plutôt que de prendre les mesures nécessaires pour tenir les objectifs initiaux.

C'est pourquoi nous proposons de maintenir en vigueur la loi de programmation votée en décembre 2012, et appelons le Gouvernement à lancer enfin les grands chantiers nécessaires au redressement de notre pays.